



TÉMOIGNAGE

# « LES SALARIÉS NE DOIVENT PAS ÊTRE **LES PERDANTS!** »

THIERRY MARTY, ADMINISTRATEUR SALARIÉ À LA SNCF

**P**our Thierry Marty, qui baigne dans le monde syndical depuis 1987, devenir administrateur salarié au sein du conseil d'administration "SNCF Mobilités" était une façon de peser sur les grandes orientations de l'entreprise. « Je ne suis pas là pour défendre les intérêts de l'Unsa (Union nationale des syndicats autonomes), mon syndicat, mais ceux des salariés. Je défends les salariés en défendant mon entreprise, la SNCF », précise-t-il. Pour lui, un positionnement clair est la base de tout. S'il peut lui arriver parfois de faire passer des messages de son syndicat, par exemple en cas de conflit avec la direction, « c'est la limite, sinon il y aurait conflit d'intérêts ».

Depuis son élection en 2012, il a choisi de consacrer 100% de son activité à son mandat. « N'ayant plus de poste, j'ai une

grande liberté d'action », insiste-t-il. Préparer les dossiers pour les soumettre au conseil d'administration lui prend la moitié de son temps. L'autre moitié, il la réserve à l'action sur le terrain « pour ne pas se couper de la réalité et aller à la pêche aux informations ».

Selon lui, le challenge a consisté à ce qu'on le considère comme un administrateur et non comme un syndicaliste. En 2017, il décroche le certificat "Administrateur de sociétés" proposé conjointement par Sciences Po Paris et par l'IFA (Institut français des administrateurs). « Cet enseignement m'a aidé à être plus efficace, plus crédible, et à être plus à l'aise face à certains sujets », reconnaît-il. Il sait que certaines décisions prises par le conseil d'administration ne sont pas toujours



agréables : « Nous avons des dossiers qui mettent parfois en jeu des emplois. C'est une lourde responsabilité, mais je suis là pour faire en sorte de trouver un équilibre afin que les salariés ne soient pas les perdants. » ♦

MARINA AL RUBAEE